

14. CHARTE D'ENGAGEMENT

Obligation de retour soit en main propre le 1er jour de la formation ou à retourner par mail dûment complété et signé à diplomes@inma.fr

FORMATION DUST DMA

NOM :

Prénom :

JE M'ENGAGE A :

-Avoir pris connaissance des modalités d'inscription.
-Etre attentif, attentive à mes collègues ainsi qu'à l'ensemble des intervenants et être bienveillant(e) envers eux

-Respecter les règles de fonctionnement et de savoir vivre ensemble :

- Ponctualité,
- Respect du temps de parole,
- Le savoir écouter,
- Le savoir participer,
- Respect du présentiel et du distanciel,
- Respect du matériel mis à disposition.

-Etre transparent et à ne pas frauder aux examens (distanciel ni en présentiel*)

-Je m'engage à porter mon badge eb permanence lors de mes formations en présentiel.

NB : en cas de perte du badge un dédomagement de 5€ vous sera demandé.

Je m'engage à respecter cette charte. En cas de manquement l'équipe pédagogique de l'INMA se réserve la faculté d'invalider 1 trimestre de formation.

Date .:

*le controle de connaissance est une évaluation strictement individuelle sous peine de sanction

